

Fontenay-aux-Roses, le 22 septembre 2014

**Destinataires *In Fine***

**Objet :** Réunion du GT-CIPR

Direction de la stratégie,  
du développement  
et des relations extérieures

Division Ouverture à la  
Société

DAI/2014-068

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion d'information sur les activités de la CIPR et des instances internationales dans le domaine de la radioprotection (GT-CIPR), qui aura lieu le mercredi 19 novembre 2014 à partir de 9h30 à l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC), 15 rue Jean Rey à Paris (75015).

Après un point sur les activités de la CIPR, sera présenté le rapport sur les rayonnements cosmiques dans les avions, dont le projet sera prochainement soumis à la consultation publique sur internet. Ensuite, trois exposés seront consacrés aux fondamentaux du système de radioprotection : notion de risque lié aux rayonnements ionisants ; les doses de rayonnements ionisants et leur utilisation ; structuration du système de radioprotection. Vous trouverez l'ordre du jour en pièce jointe ainsi qu'un plan d'accès à l'UIC. Chaque exposé sera suivi d'une discussion. La réunion prendra fin vers 17h00. Un déjeuner sera servi en mi-journée.

Cette invitation est ouverte à tous vos collaborateurs ou collègues intéressés par les travaux des organisations internationales compétentes en radioprotection. La participation est gratuite. Je remercie toutes les personnes souhaitant s'inscrire de bien vouloir retourner le formulaire correspondant à Francine Cataldi avant le 7 novembre 2014 au soir.

Adresse Courrier  
BP 17  
92262 Fontenay-aux-Roses  
Cedex France

Tel. : +33 (0)1 58 35 93 31  
Fax : +33 (0)1 58 35 85 09  
Jean-francois.lecomte@irsn.fr

**Siège social**  
31, av. de la Division Leclerc  
92260 Fontenay-aux-Roses  
Standard +33 (0)1 58 35 88 88  
RCS Nanterre B 440 546 018



Document réalisé sous  
système de management  
de la qualité certifié

Jacques Locharde

**P.J. : 4**

- Liste de diffusion
- Ordre du jour
- Plan d'accès
- Formulaire d'inscription